



## COMPTE RENDU COMITE DE PILOTAGE DU POLE DE PLEINE NATURE GORGES DE L'AVEYRON Réunion du Jeudi 21 septembre 2017 à St Antonin -Noble-Val

**Objet :** comité de pilotage bilan et actions du pôle de pleine nature Gorges de l'Aveyron

### **Participants :**

Christian MAFFRE – Président PETR Pays Midi-Quercy ; Fanny ERNOTTE, chargée de développement Escalaguépienne Laguépie ; Ghislaine MARTINEZ – Maire de Laguépie ; Mélanie DESCAMPS – GIP Massif Central ; Bertrand CAZALS – CGET Massif Central ; Philippe BUGET – Adjoint mairie Féneyrols ; Denis FERTE, membre du bureau du PETR Midi-Quercy ; Patrick BASTIDE, Service jeunesse sports et vie associative DDCSPP 82 ; Walter RICARD , DGS mairie St Antonin Noble Val ; Philippe DARBOIS directeur PETR ; Laurie MONTSARRAT – Gérante les vélos de Josette ; Emilie PLASSARD, chargée de mission PPN PETR Midi-Quercy ; Pierre DURAND, service environnement CC QRGA



« Le Pôle de Pleine nature Gorges de l'Aveyron est cofinancé par l'Union européenne dans le cadre du programme opérationnel interrégional FEDER Massif central »

# 1- Contexte et ordre du jour

Mot d'accueil de M. MAFFRE

Tour de table

Ordre du jour :

- Rappel du cadre administratif et financier, des objectifs du pôle
- Les réalisations 2016 du pôle de pleine nature
- Programme d'actions 2017-2018
- Recueil des avis et des attentes

## 2- Rappel du contexte du PPN 2016

Emilie rappelle rapidement le contexte du pôle de pleine nature des Gorges de l'Aveyron :

*Voir le powerpoint : slide 3 à 6*

## 3- Bilan des réalisations 2016 du pôle :

Plusieurs actions étaient programmées lors du premier programme d'actions du PPN sur l'année 2016. Les dernières actions de ce programme doivent se terminer avant la fin de l'année 2017.

✚ Mme Martinez, nous présente les actions sur la commune de **Laguépie** :

**Quatre actions ont été programmés :**

- **La création d'une structure artificielle d'escalade (SAE)** mise en place en juin 2017

Cette structure est mise à disposition gratuitement avec un accès libre. Les lieux sont régulièrement entretenus par la commune. Il est difficile de donner des chiffres de fréquentations mais les retours des habitants et des touristes sont satisfaisants, également des retours positifs de la part des écoles.

- **Réhabilitation du bassin d'eau vives sur le Viaur :**

L'aménagement des épis dans la rivière a été réalisé. Il ne reste plus qu'à commander les portes et les installer. La commune doit contacter à nouveau le Comité départemental de canoë-kayak du département pour terminer cette action.

- **Réhabilitation du relais d'itinérance douce (RID) :**

Cette structure permet aux randonneurs en itinérance et notamment les cyclistes d'avoir accès à différents services (douche, sanitaires, aire de gonflages, de lavage et prise électrique, panneau d'informations...) lors de leurs déplacements.

L'installation de la rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite doit être prochainement installé, De plus, la communauté de communes QRGGA doit commencer les travaux de réhabilitation de cette structure en novembre 2017.

- **La création d'un parcours de santé pour personnes à mobilité réduite (PMR) :**

Les travaux n'ont pas encore commencé et Mme le Maire aimerait demander un avenant de 6 mois auprès de la région et du GIP Massif Central pour commencer les travaux au printemps 2018.

✚ M. Walter Ricard, nous présente les actions sur la commune de **St-Antonin-Noble-Val** :

**Trois actions ont été programmés :**

- **La création d'un relais d'itinérance douce (RID)**\_terminé en juin 2017, il ne manque plus que le branchement au réseau électrique.
- **L'étude de faisabilité du pôle d'activités verticales sur le Roc d'Anglars** dont le dernier comité de pilotage s'est déroulé le 5 septembre 2017.

Le projet final sera arrêté dans les prochains jours, suite à la dernière concertation entre les

professionnels et la collectivité.

Le dossier de subvention sera ensuite déposé auprès du GIP Massif central avant la fin de l'année.

Par la suite, les travaux pourraient démarrer, sous réserve de l'obtention des autorisations nécessaires et après la période de nidification des oiseaux, vers la mi-août 2018. Compte-tenu des contraintes du site, la durée des travaux serait d'environ 10 semaines, soit une réception de l'ensemble des travaux fin octobre 2018.

- **Développement du vol libre :**

Cette action consiste à l'entretien des sites d'envol sur le Roc d'Anglars avec : entretien du site « la marche » l'agrandissement du site « la bicyclette » avec un accès pour les PMR. La commune a fait également l'achat d'équipement en station météo (piou-piou) sur les différents sites d'envols

-

La commune a fait le choix de ne pas demander de subvention européen Feder sur cette action car la demande est trop lourde au vue du budget de cette action.

Les travaux sont en cours de réalisation

✚ Pierre Durand, nous présente les actions finalisées sur **la communauté de communes QRGA** : Sur le premier programme 2016, **quatre actions ont été réalisées et deux actions** sur le programme en cours :

- **La création de nouveaux parcours de pêches et postes de pêches**
- **La réhabilitations et/ou créations de trois rampes de mise à l'eau**, à Varen, sur le Lac de Parisot accessible aux personnes à mobilité réduite et à St Antonin.
- **La réhabilitation du point-multi accueil (PMA) de ST Antonin Noble-Val**

✚ Emilie Plassard présente les actions des 2 autres porteurs de projet du programme 2016 :

- **La création du parcours acrobatique** par la société SARL Turlande

Le parcours Accrobranche à ST Antonin a ouvert ses portes en mai 2016. Un bilan plutôt mitigé pour cette année au mieux comparable à l'année dernière sinon inférieur. Le parc emploie 4 personnes à la saison.

- **Le CDCK a fait l'achat d'équipements spécifiques** pour développer la pratique notamment l'itinérance en canoë et l'apprentissage sportif auprès des jeunes  
**Plusieurs séjours et animations ont été mis en place sur l'année 2016 et 2017.**

*Voir le powerpoint*

✚ **Emilie Plassard présentent les actions portées par le PETR du Pays Midi-Quercy :**

- **La création de boucles cyclables**

Aujourd'hui les circuits sont disponibles en ligne sur le site internet : <http://www.gorges-aveyron-tourisme.com/decouvrir/les-gorges-de-laveyron/les-gorges-de-laveyron-velo>

Elles ne sont pas encore balisées. Un dossier leader est en cours avec le département du Tarn-et-Garonne afin de valoriser la véloroute des Gorges de l'Aveyron et baliser les 12 boucles du territoire pour 2018.

Des animations sont mises en place sur ces boucles avec nos partenaires (animations du pôle, semaine de mobilité...) et les prestataires vélo ainsi que l'office de tourisme du territoire en font la promotion auprès de leur clientèle

- **La mise en place d'une charte design mobilière et signalétique**

La charte DESIGN est le document de référence pour tous les projets de création/ réhabilitation d'équipements, d'aménagements, la signalétique informative et touristique, la communication/promotion écrite et numérique afférents au pôle de pleine nature et portés par les collectivités territoriales du pôle.

Vous pouvez retrouver la charte sur le site du pays Midi-Quercy : [http://www.midi-quercy.fr/Gorges-de-l-Aveyron-la-signature.html?var\\_recherche=charte%20design](http://www.midi-quercy.fr/Gorges-de-l-Aveyron-la-signature.html?var_recherche=charte%20design)

Quelques aménagements ont déjà été déployés concernant cette charte sur le site de Marsac à ST Antonin Noble Val mais ce déploiement se fera petit à petit tout au long du projet du Pôle de pleine nature.

Un nouveau dossier a été déposé concernant le déploiement de cette charte sur le programme en cours.

- **Mise en place d'un planning d'animations :**

Un planning d'activités a été mis en place pendant la période estivale 2016 sur la base d'une convention de partenariat avec différents prestataires du territoire.

Il en ressort un bilan positif de ces animations avec la participation de près de 200 personnes sur 14 animations.

Un nouveau planning d'activités a été organisé sur la saison estivale 2017 avec la mise en place de 20 animations. Le bilan est en cours, positif pour certaines activités malgré une météo plutôt capricieuse.

Ces animations, en plus de faire découvrir de nouvelles activités, ont également permis de faire découvrir des sites de pratiques potentiels du territoire, de mobiliser un tissu de partenaires sportifs et de créer des liens durables sur la destination sportive.

- **Mise en place d'une campagne photographique** sur la thématique des APN en lien avec le programme d'animations de l'été.

- **Participation au salon des sports de nature de Montpellier :** du 10 au 12 février en partenariat avec l'ADT, 5000 visiteurs, 300 contacts pour faire découvrir les activités du pôle avec des demandes fréquentes sur la randonnée, le cyclotourisme, puis le canoë-kayak et la pêche.

- **Déploiement du service accueil et d'information centralisé du pôle à l'office de tourisme :** Sur 2016, une fréquentation de 52271 visiteurs dont 7906 demandes concernant les activités de pleine nature avec des demandes les plus fréquentes sur les randonnées pédestres, les zones de baignades et le canoë-kayak. Les chiffres pour la saison 2017 sont en cours.

- **Création d'une carte touristique des Activités de pleine nature** disponible sur le lien suivant : [http://www.gorges-aveyron-tourisme.com/sites/midi-quercy/files/brochures/files/carte\\_apn-1499152480.pdf](http://www.gorges-aveyron-tourisme.com/sites/midi-quercy/files/brochures/files/carte_apn-1499152480.pdf)

- **L'animation et la coordination du projet**

Parallèlement au comité de pilotage, des groupes de travail réguliers ont été mis en place afin d'assurer le suivi des travaux, d'échanger sur les bonnes pratiques, de mettre en place des actions et faire remonter au comité de pilotage les avancées des projets du pôle.

A ce jour, plusieurs groupes de travail ont été organisés, et se réunissent régulièrement pour suivre les opérations d'investissements concernées par le pôle et partager des avis sur la thématique donnée :

Dans le projet de candidature retenue par le massif Central pour le pôle de pleine nature lors du comité de programmation de juillet 2015, 53 Actions ont été présentées sur les 6 axes de travail de la stratégie globale.

Aujourd'hui, à pratiquement mi-parcours du programme FEDER 2015-2020, 22 actions sont finalisées, 10 actions sont en cours et 20 actions restent à déployer.

*Voir le tableau powerpoint*

## **4- Programme d'actions 2017-2018**

Le Pôle pleine nature est un projet porté sur 6 ans jusqu'en 2020. Il est découpé en 3 programmes d'actions biannuels avec des opérations d'investissements portées par divers acteurs, publics et privés.

Pour le programme 2017-2018 en cours, **deux dossiers** ont déjà été déposés auprès du GIP Massif central

Le dossier de la communauté des communes Quercy-Rouergue Gorges de l'Aveyron avec 4 actions :

- Développement du tourisme pêche
  - o Création de 6 parcours et postes de pêches (en berges, float tube et en bateau)
  - o Réalisation de 2 rampes d'accès bateau déjà réalisées
- Développement de l'itinérance nautique
  - o Réhabilitation des points d'accueils de Varen, Féneyrols, Parisot et Laguépie
- Education à l'environnement
  - o Réalisation de 3 sentiers de découverte de sensibilisation et d'interprétation
- Accueil, information et communication
  - o Poursuite du service centralisé d'accueil et d'information du pôle de pleine nature à l'office de Tourisme intercommunal à St Antonin Noble Val

*Voir le powerpoint*

Le dossier du PETR du pays Midi Quercy avec 3 actions principales :

- Aménagements / équipements

Avec la mise en place de prototypes dans le cadre du déploiement de la charte design signalétique et mobilière élaborée en 2016 sur un site pilote et en partenariat avec le Fab-Lab de Caylus

Le site pilote reste à définir

- Communication/Promotion
  - o Participation à un salon touristique afin de promouvoir les sites et activités du pôle de pleine nature en lien avec l'OTI et l'ADT 82.
  - o Organisation d'un planning d'animations sur les sites de pleine nature du pôle de pleine nature pour soutenir la promotion de nouvelles activités et des nouveaux sites de pratiques et soutien à un événementiel des sports de nature

En 2017, un planning d'animations a déjà été mis en place, sur l'année 2018, le choix se portera plus sur le soutien d'un événementiel des sports de nature.

- Animation / coordination du pôle (70% ETP) :
  - o Poursuite de la coordination des actions du pôle, suivre leur avancement, suivi administratif et financier...
  - o Animer le réseau avec la **poursuite des groupes de travail thématiques** :

Plusieurs thèmes doivent être abordés sur le programme en cours :

- Un groupe de travail liés aux activités de pleine nature dans les écoles dans le but de définir un catalogue d'activité scolaires et périscolaires commun au pôle sur le thème des activités de pleine nature
  - Un groupe de travail des activités nautiques (pêche, CK, zones de baignades)
  - Un groupe de travail liée à la production et commercialisation de produits APN en collaboration avec l'OTI, l'ADT 82 et les prestataires du territoire dans le but à terme de définir un catalogue de séjours dédiés au thèmes outdoor et un catalogue de produits adaptés aux groupes.
  - Un groupe de travail lié sur le sport et le handicap qui intéressent plusieurs acteurs du territoire qui travaillent déjà avec ce public.
  - Un groupe de travail pour la mise en place d'un évènementiel sport nature
  - Le groupe de travail pour la poursuite des activités équestres sur le sentier intercommunal du territoire.
- o Évaluer les réalisations et les résultats

Le PNRSN en partenariat avec le GIP Massif central et le commissariat à l'aménagement du Massif Central a engagé, en 2015 et pour la première fois en France, une expérimentation sur la conception d'un outil de suivi annuel de l'activité sociale et économique relative aux sports de nature sur un territoire. L'objectif de cette expérimentation est de fournir aux acteurs d'un territoire des tableaux de bord de suivi de l'évolution de l'activité du territoire ainsi que d'identifier des indicateurs de programmes pertinents.

Il devrait être un des outils d'aide de suivi de la stratégie de développement de ce territoire et alimenter la connaissance des sports de nature au niveau du massif et du territoire national

Sept enquêtes ont été envoyés en ce qui concerne l'année 2016 par l'intermédiaire d'un logiciel d'enquête (Sphinx) pour :

- 1- Les sites de pratiques
- 2- Les associations sportives
- 3- Les organisateurs de manifestations sportives de nature
- 4- Les structures éducatives
- 5- Les éducateurs sportifs
- 6- Les structures de prestations de sports de nature
- 7- Les structures de vente, location, fabrication et distribution

Les enquêtes ont été envoyé le 22 septembre 2017 auprès des différentes structures.

**Emilie Plassard profite de cette réunion pour demander aux différentes structures contactées de bien vouloir répondre à ces enquêtes avant le 31 octobre date de fermeture de l'enquête.**

- o Participer au réseau du Massif central

Un 1<sup>er</sup> séminaire a été organisé les 10 et 11 mai 2017 à Aydat sur le pôle de pleine nature Les Cheires/Aydat Pessade.

Le prochain séminaire se déroulera les 8 et 9 novembre 2017 **sur le pôle de pleine nature des Gorges de l'Aveyron** est réunira les 17 pôles de pleine nature du Massif Central, avec le PNRSN et les différents partenaires des pôles (GIP Massif central, région, départements)

Enfin **un dossier sera déposé très prochainement** pour la commune de St Antonin pour

- La Création de la via ferrata en 2018 suite à l'étude de faisabilité, l'étude environnementale et au dépôt des dossiers d'autorisation.

## **Bilan financier**

Le pôle de pleine nature, c'est 500 000 euros de FEDER disponibles et d'autres partenariats financiers possibles à travers la convention MASSIF sur des dépenses bien précises (départements, état, régions) jusqu'en 2020.

### *Voir le tableau powerpoint*

Plusieurs actions préconisées sur 2019/ 2020 :

La commune de Cazals :

- Volonté d'élaborer un projet durable autour du site du moulin de CAZals.

La CCQRGA

- Pose de la signalétique touristique et informative règlementaire
- Création d'un parcours d'interprétation en Canoë-Kayak
- Extension du site VTT de la FFC vers le nord

La Commune de Caylus

- Diversification des APN sur le Lac de Labarthe. En ce qui concerne ce projet, il est important de travailler en concertation avec la communauté de communes QRGA en ce qui concerne les aménagements faits sur le site avec le programme pêche par exemple / programme ENS.

Walter Ricard fait part également d'une demande de projet pour la réhabilitation des voies d'escalade sur les gorges de l'Aveyron.

### *Voir le powerpoint*

Ces actions ne sont pas exhaustives et il est possible d'intégrer de nouvelles actions, sous réserve de complémentarité des activités proposées, de la validation du projet par le comité de pilotage du pôle et de l'éligibilité du projet et des dépenses conformément au cahier des charges de l'appel à projets MASSIF

Il faut se rapprocher du PETR du Pays-Midi Quercy pour constituer un pré-dossier.

## **Echanges :**

M. MAFFRE demande aux différents acteurs présents leurs avis sur l'avancement du projet du pôle de pleine nature et les points importants à prendre en compte.

Bertrand Cazals trouve que le projet avance plutôt bien et soulève trois points importants :

- La possibilité de pouvoir commercialiser des produits APN
- Faire plus de lien entre le projet PPN et le projet de la politique d'accueil de la communauté de communes QRGA
- Bien valoriser les actions réalisées notamment par un travail d'évaluation

Mélanie Descamps est d'accord sur l'avancement du projet et demande de porter une attention particulière sur les pièces relatives à la mise en concurrence (marchés publics) lors de la mise en place des projets et dans le rendu des pièces administratives.

Walter Ricard fait part de son enthousiasme sur l'implication des différents acteurs du territoire sur les projets du pôle et notamment ceux liés à la commune de ST Antonin Noble Val.

Il ajoute que la commune de St Antonin a obtenu récemment le label « Ville Active et Sportive » avec 2 lauriers pour les années 2017-2018 et précise que ce dossier a été en grande partie constitué avec les différents projets mise en place dans le cadre du pôle de pleine nature.

M. Maffre conclut la réunion et remercie les personnes présentes et le travail effectué.